



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES  
**COMMUNE DE CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 3 AVRIL 2025**

Conseillers en exercice : 19

Conseillers Présents : 14

Procurations : 02

Convocation : 27 mars 2025

**L'an deux mille vingt-cinq et le trois avril** à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Força Real, sous la présidence de Monsieur LAVILLE René, Maire.

**Présents** : M. BALANGER Jean-François, M. BARRERA Roland, Mme BATAILLE Anne, Mme CAMPOY Marina, M. CLOTTE Gilles, Mme ESCODA Aurélie, Mme GHYS Patricia, M. LAFFORGUE Guy, M. LAVILLE René., M. LORD Stéphane, M. MARIN Philippe, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne, Mme SOLA Sylvie et M. TORRENT Xavier.

**Absent(s)** : Mme LIMOUZI Angélique et Mme PAJOT Christine.

**Procuration(s)** :

M. LLENSE Gérard donne procuration à M. LAFFORGUE Guy.

Mme VILA ABARCA Alexandra donne procuration à M. BARRERA Roland.

Philippe MARIN a été nommé secrétaire de séance.

---

**021 /2025 - OBJET** : *Projet de renaturation passage de la Clave Verte*

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition d'une maison d'habitation située rue de l'Eglise au droit du porche afin de réaliser un nouvel accès ouvert sur le parking de la Clave Verte.

Une pré étude a été réalisée pour estimer le coût global du projet qui est évalué à 913 145,50 €, détaillé ci -dessous. En parallèle, il est proposé d'effectuer des demandes de subvention auprès de différentes institutions et partenaires pour financer ce projet. Les dossiers seront rédigés en sollicitant le maximum du taux d'aide mais ces derniers ne sont pas acquis et pourront être modifiés en fonction des notifications reçues.

Accusé de réception en préfecture  
066-216600585-20250403-0212025-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2025  
Date de réception préfecture : 19/06/2025

Travaux		Financement	
Description	Montant en €	Origine	Taux d'aide
Acquisition foncière et immobilière	150 000,00	Etat	30 %
Démolitions	60 000,00 €	Conseil Régional	20 %
Restructuration existant	320 000,00 €	Conseil départemental	16 %
Voirie	165 450,00 €	Intercommunalité	10 %
Réseaux	56 400,00 €	Autofinancement	24 %
Divers	73 500,00 €		
Maîtrise d'œuvre	87 795,50 €		
<b>TOTAL</b>	<b>913 145,50 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

**Entendu** l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir présenté le projet ainsi que le plan de financement ci-dessous, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le projet détaillé ci-dessus de la re naturation du passage de la Clave Verte estimé à 913 145,50 € ;
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les demandes de subvention auprès des différentes institutions, Etat, Région, Département et intercommunalité et au taux d'aide le plus fort possible ;
- Autorise Monsieur le Maire à lancer le marché public pour choisir la maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation de ce projet ;
- Mandate Monsieur le Maire à signer toutes les autres pièces relatives à ce projet.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.*

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

**A Corneilla la Rivière,  
Le 4 avril 2025,**

**Le Maire  
M. René LAVILLE**



Accusé de réception en préfecture  
066-216600585-20250403-0212025-DE  
Date de télétransmission : 19/06/2025  
Date de réception préfecture : 19/06/2025